

ASSOCIATION LE PELERIN D'ARTIGUELOUVE

L'association Le Pèlerin d'Artiguelouve a été créée le 2 mars 2016.

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, elle a pour objet « de mettre en valeur le travail des artistes de la commune d'Artiguelouve et le patrimoine culturel au travers de souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'œuvres d'art destinées au public ».

Le premier objectif de notre association apolitique et non confessionnelle et dont tous les membres sont bénévoles, est d'acquérir l'œuvre d'un sculpteur béarnais, Henri Soler, à savoir une statue dénommée « Le pèlerin d'Artiguelouve » pour l'installer à l'issue dans le village, à proximité du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

La statue est actuellement visible en mairie et des photos sont accessibles sur notre page Facebook : www.facebook.com/lepelerindartiguelouve/



LE PELERIN 2014
L 106 x P 110 x H 209 cm
Fer- Brasure jaune

BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

ADRESSE ELECTRONIQUE :

COTISATION : €

DON : €

(de préférence par chèque libellé au nom « Association le Pèlerin d'Artiguelouve)

- Les dons peuvent être déposés, sous enveloppe libellée au nom de l'association, au secrétariat de la mairie d'Artiguelouve.
- L'association a reçu l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux : 66% de la somme versée est déductible des impôts.

Association Le Pèlerin d'Artiguelouve – 64230 ARTIGUELOUVE